BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 113

## 13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

## Ventes et cessions

810 589 853 RCS Marseille.
**GRINTA.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Capital :* 27381.90 EUR.
*Adresse :* 18, Rue Balthazar Dieudé, 13006 Marseille 6e Arrondissement.
*Oppositions :* Art. L236-30 du code de commerce.
*Commentaires :* AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF Act For Sport Société par actions simplifiée Au capital de : 1 000,00 EUR Siège social 18 Rue balthazar dieude 13006 Marseille 6e Arrondissement N° RCS 979 923 224 RCS Marseille, est société bénéficiaire Grinta Société par actions simplifiée Au capital de : 27 381,90 EUR Siège social 18 Rue Balthazar Dieudé 13006 Marseille 6e Arrondissement N° RCS 810 589 853 RCS Marseille, est société apporteuse Actif : 162,91 EUR Passif : 0,00 EUR Actif net apporté : 162,91 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Rapport d'échange des droits sociaux : La valeur nominale d'une action émise par la Société Bénéficiaire étant de 0,01 euro, la Société Bénéficiaire procédera à une augmentation de son capital social, d'un montant de 3.625.000 euros, afin de créer les 362.500.000 actions nouvelles émises en rémunération de l'Apport Partiel d'Actif. Les Actions Nouvelles attribuées à la Société Apporteuse seront émises à la Date de Réalisation par décisions des associés de la Société Bénéficiaire statuant sur l'augmentation de capital de la Société Bénéficiaire résultant de l'Apport Partiel d'Actif et de la modification corrélative des statuts de la Société Bénéficiaire. Montant prévu de la prime de apport : 0,00 EUR Date du projet : 12/10/2023 Date et lieu de dépôt : lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Marseille au nom de la société Act For Sport lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Marseille au nom de la société Grinta.